



Association Saint-Rémy En Marche !

Adresse : 4, Allée des Arbousiers – 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Déclarée à la Sous-Préfecture de Rambouillet sous le numéro W782005934 - JOAF 17/10/2017

Cotisation d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Reçue la somme de _____ €, payée en espèces , par chèque , par virement ,
au titre de :

- La cotisation Adhérent (20 €) Membre Actif (50 €)
- Un Droit d'entrée → Montant en € : _____
- Autre → Montant en € : _____

De M. Mme Mlle : Nom

Prénom

Adresse :

L'adhésion à l'association SAINT-REMY EN MARCHE ! entraîne l'acceptation pleine et entière de ses statuts, le respect de la confidentialité des échanges et de l'image de marque de l'Association et de l'ensemble de ses adhérents.

Fait en deux exemplaires à _____ le/..../....

J'accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement par l'Association pour les besoins de son objet, y compris toute campagne électorale. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Le Président

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Luc Bergé, Secrétaire - saintremymarche@orange.fr

✂

Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle¹ : Nom

Prénom

Adresse :

Le cas échéant : tél. fixe/port. :

E-mail :

N° de chèque : _____

Date d'adhésion :

Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur s'il en existe un, et déclare vouloir adhérer à l'association SAINT-REMY EN MARCHE

J'accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement par l'Association pour les besoins de son objet, y compris toute campagne électorale. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Fait en deux exemplaires à _____

le/..../....

L'adhérent